

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

22275

Matricule : 2289 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : DAHER Mustapha

Date de naissance : le 20.05.1953

Adresse : Rue n° 2, IMM. n° 78, RDC n° 2

ATTADAMOUN - OULFTA

Tél. : 06.66.82.73.76 Total des frais engagés : 1522,22 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. M. BOUZOUBAA
CARDIOLOGUE
13, Bd Ain Taoujoute (en face Clinique Badri
Rés. Ilisia, N°6 - Bourgogne - Casablanca
Tél. : 05 22 27 20 50 - Fax : 05 22 27 15 15

Date de consultation : 31/01/2020

Nom et prénom du malade : DAHER Mustapha Age :

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

HTA

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casab

Signature de l'adhérent(e) : Dader



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
31/10/20 CECG			3000hs	 Dr. M. BOUZOLO Ant Taouiqat 2020 - Fax : 05 21 11 11 11

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SARL Tao lot Smihalda Lissasa Casablanca Tél: 05 22 65 207 Fax: 05 22 65 207	31/01/20	t = 1200, 20 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

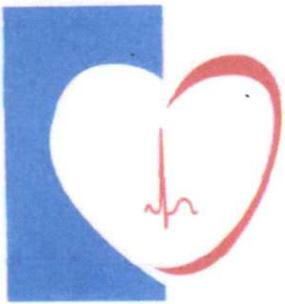
	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-12), upper left (13-24), lower left (25-36), and lower right (37-48). Directional markers are present: 'H' at the top, 'D' on the left, 'B' at the bottom, and 'C' on the right. The teeth are represented by circles with numbers, and the arch is shown with a central vertical axis and horizontal lines representing the dental arch.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



CABINET DE CARDIOLOGIE ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Le 31/01/2020

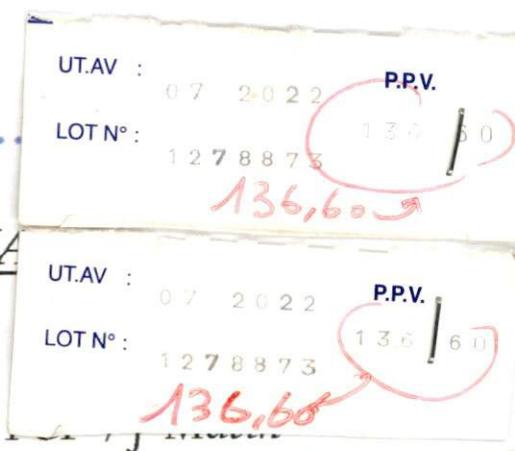
الدكتور ماهر بو زرع
أمراض القلب والشرايين

Mr DAHER MUSTAPHA

Dr. M. BOUZOUBAÂ
CARDIOLOGUE

32 248,00

1/ AMLOR 5



Echocardiographie Doppler Couleur

2/ COVERSYL 10



Echo Doppler Veineux et Artériel

Holter Tensionel

Holter Rythmique

Epreuve d'Effort

Urgences Cardiologiques

Traitement de 3.... Mois

TRAITEMENT A NE PAS ARRETER JUSQU'A LA PROCHAINE CONSULTATION

PHARMACIE SARLAJ
140 Lot Smaïda Lissasfa
Casablanca
Tél/Fax: 05 22 65 10 07

Dr. M. BOUZOUBAÂ
CARDIOLOGUE
3, Bd Aïn Taoujتate (en face Clinique Badr)
Rés. Ilies, N° 8 - Bourgogne - Casablanca
Tél: 05 22 27 20 20 - Fax: 05 22 27 18 15

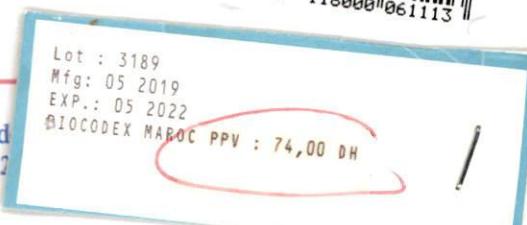
ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V: 21DH80
PER.: 06/2021
LOT: 19E005
6 118000 061113

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V: 21DH80
PER.: 06/2021
LOT: 19E004
6 118000 061113

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V: 21DH80
PER.: 06/2021
LOT: 19E004
6 118000 061113

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V: 21DH80
PER.: 06/2021
LOT: 19E004
6 118000 061113

ASPEGIC 100MG
SACHETS B20
P.P.V: 21DH80
PER.: 06/2021
LOT: 19E005
6 118000 061113



13, Bd Aïn Taoujتate (en face de Clinique Badr), Résid
20050 Casablanca - Tél.: 05 22 27 20 20 - Fax: 05 22

valable 3 mois

Le 31/01/2020

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(À adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Certifie que Mlle, Mme, M. :

Daher Mostapha

Présente

HTA

Nécessitant un traitement d'une durée de :

3 mois

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

site : www.mupras.com // mail : reclamation@mupras.com // phone : 0522-22-78-14 ou 0522-22-78-15 / fax : 0522-22-78-18
Adresse : 6ème étage, Angle Rue Allal BENABELLAH et Rue Fakir Mohammed (ex Rue Heintz) - Casablanca

Dr. M. BOUZOUBAÂ
CARDIOLOGUE
13, Bd Ain Taouilte (en face Clinique Badr)
Rés. Ilies, N°6 - Bourgogne - Casablanca
Tél : 05 22 27 20 20 - Fax : 05 22 27 15 15